

## 67. ÉPITAPHE MÉTRIQUE DE SÔSIBIOS

Département de l'Art antique, inv. 198803.

Lieu et contexte de la découverte inconnus. Vue au début du XX s. par Th. Reinach chez un antiquaire à Gizeh. Achetée avant 1909 pour la collection du Lyceum Hosianum à Braunsberg (no. d'inv. 919), depuis 1947 au Musée National de Varsovie. Le monument provient très certainement d'Égypte, mais il est impossible d'établir sa provenance exacte.

Marbre blanc-bleu. Stèle à fronton mouluré avec acrotères; au bas de la pierre un tenon permettant de fixer le monument sur un support; conservée intacte; h. 61 cm, l. 28 cm, ép. 7,5 cm; la face de la pierre polie, les bords taillés mais non polis, le dos travaillé grossièrement. L'inscription est gravée en haut du marbre, juste au-dessous du fronton; toute la partie inférieure de la stèle est restée anépigraphie. Gravure très délicate et très soignée. Lettres de petite taille (0,6 – 0,7 cm); traces de saleté à l'intérieur des lettres.

D'après la pierre dans le commerce des antiquités en Égypte, Th. Reinach, *REG* 16 (1903), p. 182. D'après la pierre sur le marché des antiquités en Égypte avec la notice selon laquelle le monument avait été acheté pour le Lyceum Hosianum et se trouvait déjà à Braunsberg, O. Rubensohn, *AfP* 5 (1) (1909), p. 164-165, no. 12. D'après la pierre à Braunsberg, W. Weißbrodt, *Verzeichnis Braunsberg*, Sommer-Semester 1913, p. 4, no. 2. D'après les précédents et une photo, Peek, *Gr. Vers-Inschr.*, no. 699. D'après la pierre au Musée National de Varsovie, Sadurska, *RMNW* 4 (1959), p. 198-199, no. 7, fig. 8. D'après une photo de la pierre au Musée National de Varsovie, É. Bernand, *Inscriptions métriques*, p. 47-49, no. 3, pl. LXI (F. Chamoux dans: *Mélanges offerts à Jean Vercoutter*, Paris 1985, p. 47-48).

Cf. M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* I [1949], p. 225; II [1950], p. 1144. M. Jameson, *Hesperia* 27 (1958), p. 124, no. 4 (fait un rapprochement entre la l. 4 et une épitaphe de Karpathos). J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1959, 289 (sur la publication de Jameson). H. W. Pleket, *SEG* XXXV 1683 (sur la publication de Chamoux). A. Łajtar, *ZPE* 125 (1999), p. 158-159, no. 71 (bibliographie).

Haute époque hellénistique, d'après la paléographie.

τὸ πρὶν ἐγὼ ναίων Λιβύης πέδον ἐνθάδε κεῖμαι  
Μάγνης τ' εἰμὶ γένος κοῦνομα Σωσίβιος  
Πλούτωνός τε δόμους καὶ Φερσεφώνης κυαναυγείς,  
4 Μίνω σύνθωκός δ' εἰμὶ παρ' εὐσεβέσιν.  
ἀλλὰ σύ μοι, παροδίτα, προσαυδήσας μέγα χαίρειν  
μηθὲν ταρβήσας ἀσφαλέως ἄπιθι.

3. Reinach transcrit -- *TANA YTEIΣ* et restitue [κα]π̄ ἀναυ(γ)εῖς || 4. Μίνω Reinach | δ̄ εἰμί Reinach, Rubensohn, Weißbrodt, Peek, Sadurska, Bernand, γ̄ εἰμι Chamoux

*Moi, qui auparavant habitais la plaine de Libye, je repose ici, Magnète d'origine, et du nom de Sôsibios. Dans les sombres demeures de Pluton et de Perséphone, je siège auprès Minôs chez les bienheureux. Mais toi, passant, après m'avoir salué à haute voix, sans rien craindre éloigne-toi en toute sûreté.* (É. Bernand)

1. L'auteur du poème oppose l'ancienne demeure du défunt à l'endroit où il repose, un motif souvent exploité dans la poésie funéraire; cf. commentaire de l'inscription 20, ll. 1-2. Le mot *Λιβύη* désigne ici la Cyrénaïque dont le paysage est dominé par de vastes plaines étendues sur des terrasses rocheuses. Ces «plaines de Libye» constituent un topos que l'on retrouve dans toute la littérature antique; cf. Pindar, *Pyth.* 4, 259 et 5, 52; D. Page, *Poetae Melici Graeci* 985, *Fragmenta adespota* 67 b, ll. 14-15; Constantinus et Manasses, *Compendium Chronicum*, l. 3178.
2. L'ethnique *Μάγνης*, sans aucune précision, est équivoque. Il peut se rapporter soit à une personne originaire d'une des villes du nom de Magnésie (Magnésie sur le Méandre, Magnésie de Sipyle) soit à un habitant de Magnésie en Thessalie orientale, contrée du littoral, s'étendant à partir du fleuve Peneios jusqu'au golfe Pagasétique. Il n'existe point d'arguments qui puissent témoigner d'une manière absolument certaine en faveur d'une de ces identifications. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques* II, p. 1144, était d'avis que le défunt Sôsibios était originaire de Thessalie et, en répétant l'opinion de Rubensohn, il le prenait pour le soldat d'un des premiers Ptolémées. Selon Chamoux, Sôsibios était originaire de Cyrénaïque mais sa famille venait d'une des Magnésies, peut-être de Magnésie en Thessalie.
- 3-4. Le second distique du poème se construit difficilement avec le premier, et l'accusatif *δόμους* reste inexplicable. Peut-être, comme l'a remarqué Peek (voir son apparat critique), entre l'actuel premier distique et le second, se trouvait-il à l'origine un autre distique dans lequel il était dit où séjournait à ce moment-là l'âme du défunt. La proposition de Chamoux - *γ' εἶμι* – explique l'accusatif *δόμους* mais reste inacceptable du point de vue sémantique. En effet, puisque le défunt (ou plutôt son âme) n'a pas encore rejoint la demeure de Pluton et de Perséphone, où est-il depuis sa mort jusqu'à son départ pour la maison d'Hadès?

L'adjectif *κναναυγής* apparaît dans É. Bernard, *Inscriptions métriques*, no. 43, 1 (de Tell el-Yehoudieh) comme épithète de la tombe. Dans Peek, *Gr. Vers-Inschr.*, no. 844, 3 (de Paros) il se rapporte peut-être, comme dans notre inscription, à la demeure des maîtres du domaine souterrain (Peek publie seulement *ναίει δ' οὐ Λήθης κναναυ[γέα* mais, dans l'apparat critique, il suggère la restitution: *κναναυ[γέα δώματ' ἐπελθών*]).

Comme le remarque É. Bernard, l'épigramme de Sôsibios fournit la plus ancienne occurrence du mot *σύνθωκος* qui, à part cette inscription, n'est attesté que dans les textes de la basse Antiquité. Le défunt siégeant aux côtés de Minôs qui rend les jugements dans le monde souterrain est un motif très original dans la poésie funéraire. Jameson, *Hesperia* 27 (1958), p. 124, no. 4 suivis par J. et L. Robert, *Bull. épigr.* 1959, 289 rapproche une épigramme de Karpathos: *ὥς γάρ τε Μείνωσ καὶ Ραδάμανθυσ οἱ Κρήτες αὐτοῦ παρὰ θρόνοισιν ἐδράσης (= ἐδράσεις) δέμας*. Th. Reinach est d'avis que cette image peut renvoyer à la profession de Sôsibios qui était juriste de son vivant. Le fait que Sôsibios soit reconnu «assesseur» de Minôs pourrait témoigner de l'héroïsation du défunt.

5. Sur la pratique de salutations adressées au défunt (généralement à haute voix) par des personnes qui passaient devant sa sépulture, cf. Chamoux, *op. cit.*, p. 49-50.

[A.L.]